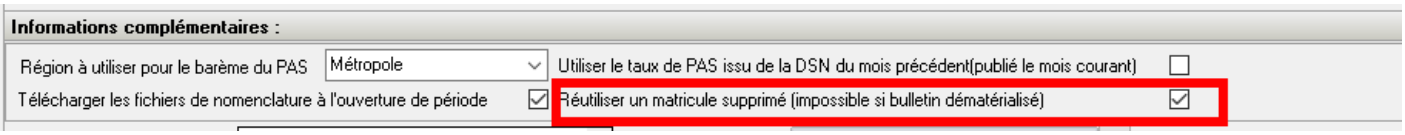
Divers

Numérotation des salariés

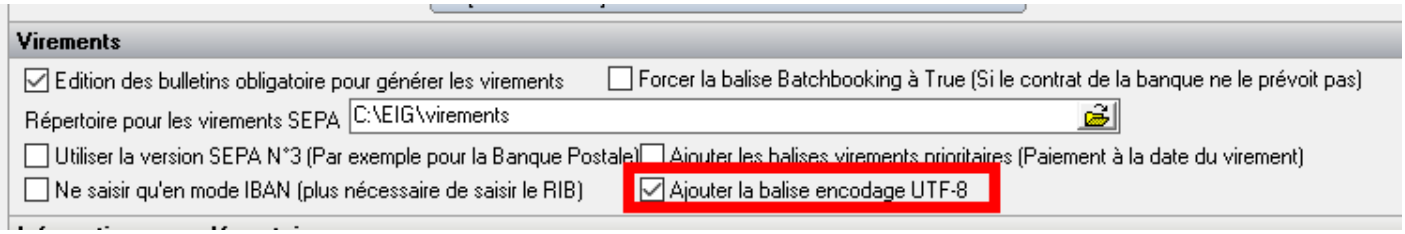
Dans la mise à jour précédente, une modification a été introduite pour empêcher l'utilisation d'un matricule qui a déjà été utilisé mais supprimé par la suite. Cette modification était nécessaire pour les clients utilisant la dématérialisation des bulletins.

Toutefois, pour les autres clients, l'utilisation d'un matricule spécifique peut être nécessaire. Dans ce cas, il est possible de définir un mode de fonctionnement. L'option se situe dans la gestion des structures, niveau association.



Virement Encodage UTF8

Pour certaines banques, la balise Encodage UTF8 devient obligatoire, une option au niveau de la structure, niveau association est disponible.



Validation des propositions de contrat

Dans la validation en masse des propositions de contrat, la colonne motif précis du CDD n'affichait pas le bon libellé

Édition des charges annuelle

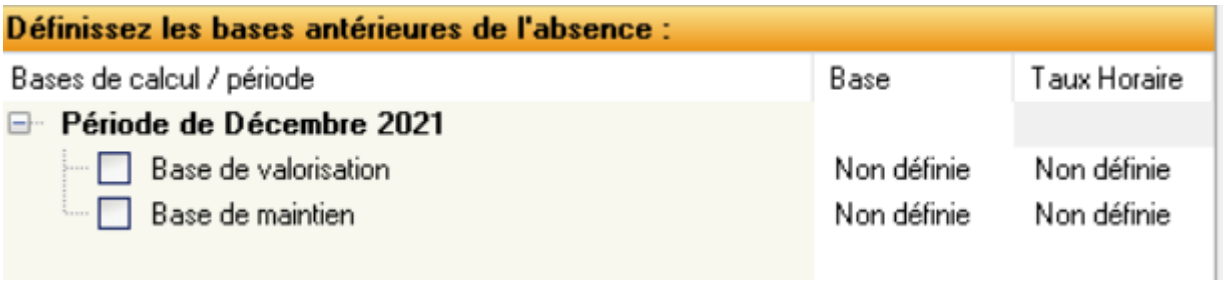
L'édition annuelle des charges pour l'année 2021 ne tenait compte à tort du changement du recouvrement de la formation par l'URSSAF

Saisie des variables

La liste des rubriques proposée contenait également les rubriques d'absences cochées "ne plus utiliser"

Correction de l'affichage des fenêtres sur saisie d'un élément variable (quand bouton annuler sur sélection de la rubrique, il affichait l'écran de saisie malgré tout).

Ajout, dans la saisie d'une absence antérieure, la possibilité de saisir un taux horaire de valorisation et maintien en plus de la base.



Calcul de paye

- Correction du calcul du nombre d'heures payées.
- Correction de la prise en compte des contrats antérieurs et des changements de situation dans la génération des provisions et régularisation de provisions .

Autres

- Amélioration de la saisie des zones du contrat (Bouton validation mis à jour sans changer de zone si la zone a été modifiée
- Demande de validation de la fiche sur évaluation si besoin).
- EVP : SAISIE EN MASSE - prise en compte durée de moins d'une demi-journée ou de moins de 4 heures en tant que demi-journée de type seulement le matin ou seulement l'après-midi en fonction de l'heure de la date de début.

Suppression

Le menu *Attestation des salaires* a été supprimé. En effet, cette ancienne procédure n'existe plus.

Le menu N4DS a été supprimé. Avec la suppression de l'ancien protocole des attestations pôle emploi, cette norme est définitivement arrêtée.

Attestation pôle emploi : Le menu existe toujours afin de consulter les anciennes attestation mais il n'y a plus la possibilité de transmettre par ce protocole.

Revision #16
Created 2022-02-28 15:47:16 UTC by Valéry HUMEZ
Updated 2022-03-10 09:18:35 UTC